

AFRICAN UNION  
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE  
UNIÃO AFRICANA

---

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 . Telephone: 5517700 Fax: 5517844  
Website: [www.au.int](http://www.au.int)

---

SC19845 – 137/2/24

**CONSEIL EXECUTIF**  
**Trente-et-unième session ordinaire**  
**27 juin au 1er juillet 2017**  
**Addis-Abeba. (ETHIOPIE)**

**EX.CL/1035(XXXI)Add.1**  
Original: English

**PROPOSITION DE DÉCLARATION DE LA PÉRIODE 2018-2027**  
**COMME « DÉCENNIE AFRICAINE POUR LA FORMATION ET**  
**L'EMPLOI DES JEUNES DANS LES DOMAINES TECHNIQUE,**  
**PROFESSIONNEL ET ENTREPRENEURIAL »**  
*(Point proposé par le Burkina Faso)*

**PROPOSITION DE DÉCLARATION DE LA PÉRIODE 2018-2027 COMME  
« DÉCENNIE AFRICAINE POUR LA FORMATION ET L'EMPLOI DES JEUNES  
DANS LES DOMAINES TECHNIQUE, PROFESSIONNEL ET  
ENTREPRENEURIAL »  
(Point proposé par le Burkina Faso)**

**RESUME**

1. Selon les estimations, 60% de la population des pays les moins développés en Afrique ont moins de 24 ans, un chiffre qui devrait augmenter de 60 autres pourcent d'ici 2050. Cette croissance, associée à des taux de fécondité plus faibles, représente une opportunité unique pour les pays africains.
2. La décision de la Conférence de l'UA (Assembly/AU/Dec.601(XXVI) de janvier 2016 a consacré l'année 2017 Année de la jeunesse sous le thème "Utilisation du dividende démographique par l'investissement dans la jeunesse". Le thème de l'année revêt une grande importance compte tenu du rôle de la jeunesse dans la société dans les domaines technique, professionnel, entrepreneurial et autre.
3. Le premier plan décennal de l'Agenda 2063 appelle la CUA à mettre en valeur le Plan d'action africain sur l'autonomisation des jeunes (APAYE) du fait que le thème de l'année est l'occasion de peser de tout son poids sur les actions et les initiatives liées au développement de la jeunesse.
4. Ainsi, le gouvernement du Burkina Faso propose que la Conférence déclare 2018-2027 « Décennie de la formation et de l'emploi des jeunes dans les domaines technique, professionnel et entrepreneurial », pour envisager des perspectives à long terme, renforcer les politiques existantes et investir efficacement sur le capital humain qui représente une précieuse ressource en Afrique. La déclaration de la décennie permettra de repenser, réorienter et harmoniser les politiques et les cadres existants aux niveaux des États membres et des organes de l'UA.

**CONTEXTE DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE LA JEUNESSE**

5. La politique de développement de la jeunesse en Afrique a évolué rapidement et s'articule autour, entre autres, des instruments suivants: la Charte de la jeunesse africaine (AYC), le Plan d'action de la Décennie de la jeunesse (2009-2018) dont une évaluation rapide a été faite en 2015 pour examiner sa mise en œuvre, et l'Agenda 2063 Aspiration 6, qui évoque « Une Afrique dont le développement est axée sur les populations, mobilisant le potentiel de ses femmes et de la jeunesse ». Pour l'Agenda 2063, l'une des principales exigences en matière de développement de la jeunesse est le Plan d'action africain sur l'autonomisation des jeunes 2019-2023 (APAYE). L'évaluation rapide du DPoA a également recommandé la revalidation des 10 principales questions de développement de la jeunesse sur le continent en tant que lignes directrices vers la conception de l'APAYE 2019-2023. La déclaration proposée pour la période 2018-2027 en tant que « Décennie africaine pour la formation et l'emploi des jeunes dans les domaines technique, professionnel et entrepreneurial » au 21ème Sommet de l'Union africaine, est conforme à ce contexte politique et pourrait être élargie pour englober les actions clés prévues dans ce cadre politique.
6. Il est prévu que la Décennie traite des questions suivantes:

- a) **La formation professionnelle et technique des jeunes** - Il a été largement constaté que la socio-économie en Afrique se caractérise par la faiblesse des structures de formation et d'emploi nécessaires à ses jeunes. Pour s'attaquer à ce phénomène, une mobilisation soutenue des États et des principaux acteurs impliqués dans le développement de la formation des jeunes est nécessaire. Le secteur privé a un rôle énorme à jouer pour mettre en place des outils innovants et inclusifs, adaptés aux besoins économiques pressants devant dispenser et assurer la transition vers l'emploi.
- b) **L'emploi des jeunes en Afrique** – La raison principale du chômage des jeunes et du sous-emploi réside dans le manque de dynamisme économique et d'opportunités d'emploi dans les secteurs public et privé. Les problèmes de mauvaise intégration sont courants en raison du faible taux d'alphabétisation et du manque de compétences appropriées et pertinentes pour les activités économiques.

7. Les questions abordées ci-dessus appellent à des approches et des solutions nouvelles pour faire face à ces défis par le biais d'une approche intégrée dans les programmes d'entrepreneuriat et d'enseignement. L'adoption de la Décennie et sa mise en œuvre constitueront un engagement et une intervention importants auprès des jeunes africains, pour trouver des réponses à leurs besoins urgents en matière de formation et de compétences professionnelles.

8. Plus important encore, la décennie servira de guide pour une action accélérée au-delà de 2017, pour soutenir et accompagner la mise en œuvre du thème de l'UA pour l'année, ainsi que les 4 piliers (en particulier le 1 et le 2) sur « l'emploi et l'entrepreneuriat », et Sur « l'éducation et le développement des compétences ».

## **LE PLAN D'ACTION DÉCENNAL PROPOSE**

9. La décennie proposée pour la formation et l'emploi des jeunes dans les domaines technique, professionnel et entrepreneurial doivent recommander les points suivants:

- Proposer des systèmes éducatifs innovants sur la formation professionnelle et technique, adaptés aux contextes socio-culturels africains;
- Promouvoir la nouvelle dynamique entrepreneuriale locale en s'appuyant sur la contribution du capital humain, son savoir-faire et sa richesse locale;
- Organiser des compétitions pour mettre en valeur le savoir-faire et les compétences, et récompenser les innovations, les artisans et les projets originaux locaux;
- Déclarer une Journée de l'Afrique pour la formation professionnelle et entrepreneuriale.

10. Compte tenu des stratégies de l'EFTP et de la CESA, un plan d'action détaillé sera élaboré par des experts africains et soumis au prochain sommet par les voies appropriées.

11. En adoptant une telle décennie en rapport avec le thème de l'année 2017, les Etats membres de l'UA renforcent ainsi leur engagement et leur intervention pour la jeunesse en lui fournissant les moyens nécessaires à la libération de son potentiel. Ils exploiteront le dividende démographique en mettant en œuvre l'Agenda 2063 de l'UA par le biais d'investissements efficaces dans la formation professionnelle, entrepreneuriale et technique pour l'autonomisation des jeunes femmes et des filles.

## PROJET DE DÉCISION

12. Dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route sur le thème de l'année 2017, le sommet:

- i) **Prend note** de la proposition faite par le Burkina Faso relative à la « Proclamation de la période 2018-2027 en tant que Décennie africaine pour la formation et l'emploi des jeunes dans les domaines technique, professionnel et entrepreneurial »;
- ii) **Déclare** la période 2018-2027, Décennie africaine pour la formation et l'emploi des jeunes dans les domaines technique, professionnel et entrepreneurial;
- iii) **Invite** la Commission de l'Union africaine, en collaboration avec le Burkina Faso et les partenaires de l'UA, à élaborer un plan d'action détaillé pour la décennie et mettre un place une plate-forme de dialogue continental sur le développement des compétences en Afrique. Le plan d'action sera soumis au prochain sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine par le biais des organes compétents.

2017

# Proposition de Déclaration de la Période 2018-2027 Comme «Décennie Africaine pour la Formation et l'Emploi des Jeunes dans les Domaines Technique, Professionnel et Entrepreneurial » (Point proposé par le Burkina Faso)

Union Africaine

Union Africaine

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/3608>

*Downloaded from African Union Common Repository*